

Description

L'ambulancier ou l'ambulancière dirigent et organisent des interventions sanitaires d'urgence. Ils assurent les soins préhospitaliers d'urgence de patients de tout âge et leur transport vers un hôpital pour la suite du traitement. Ces professionnels travaillent de façon autonome ou en collaboration avec d'autres spécialistes de la santé et du sauvetage. Ils sont placés sous la responsabilité d'un ou d'une médecin pour tout acte médical.

Leurs principales activités consistent à:

Au centre d'urgences

- contrôler l'état des appareils et des véhicules;
- maintenir le matériel sanitaire (brancard, tensiomètre, etc.) et de communication en excellent état de fonctionnement pour pouvoir partir en intervention à n'importe quel moment;
- nettoyer et désinfecter l'intérieur de l'ambulance;
- ranger et stocker correctement les produits pharmaceutiques et le matériel médical, les contrôler régulièrement et éliminer ceux qui sont périmés selon les règles en vigueur;
- traiter les différents rapports d'intervention: protocoles en cas de violence, de réanimation ou d'analyse d'intervention;
- effectuer diverses tâches administratives: gérer les cartes (nouveaux bâtiments, déviations, etc.), mettre à jour les applications numériques des appareils du véhicule et bureautiques, etc.;
- organiser et mener des briefings, suivre des formations continues;

En intervention

- évaluer l'appel d'urgence reçu de la centrale, définir des plans de prise en charge en conséquence;
- organiser et diriger l'intervention;
- prendre les mesures de sécurité nécessaires sur le lieu d'intervention et déterminer rapidement les priorités lors de la prise en charge du patient ou de la patiente;
- observer les fonctions vitales du patient ou de la patiente, évaluer le degré de gravité de la situation à partir des signes cliniques;
- dispenser les premiers soins d'urgence ou de secours seuls ou sous le contrôle d'un médecin: stabiliser la respiration et la circulation sanguine, juguler une hémorragie, immobiliser une fracture, poser une perfusion, défibriller un cœur, apporter un soutien psychologique, etc.;
- appliquer les principes d'hygiène et de prévention;
- sécuriser le patient ou la patiente, son entourage et les autres personnes présentes;

Coordination et transport

- coordonner leur action avec d'autres organisations spécialistes du sauvetage ou de la sécurité routière, comme la police ou les sapeurs-pompiers;
- choisir, en cas d'urgence, le centre hospitalier qui correspond le mieux à la situation, organiser le transport du patient ou de la patiente;
- surveiller le patient ou la patiente durant le transport vers l'hôpital;
- conduire l'ambulance de manière sûre et adaptée dans n'importe quelles conditions météorologiques et de circulation;
- finaliser la documentation de l'intervention lorsque le patient ou la patiente a été remis à l'hôpital, assurer à nouveau rapidement la disponibilité opérationnelle.

Environnement de travail

Les ambulanciers travaillent à deux lors des interventions. Ils collaborent avec d'autres professionnels de la santé (médecins, infirmiers, techniciens ambulanciers) ou de la sécurité (sapeurs-pompiers, policiers). La prise en charge de personnes gravement blessées ou malades exige une grande résistance au stress, de l'autonomie et un important sens des responsabilités. Les horaires de travail sont irréguliers, y compris les jours fériés et les week-ends, car les services de secours sont disponibles 24 heures sur 24. Le travail à temps partiel est possible.

Formation

La formation d'ambulancier ou d'ambulancière s'acquiert par des études dans une école supérieure.

Lieux

- Berne;
- Conches/GE;
- Le Mont-sur-Lausanne/VD.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 3 ans à plein temps.

Remarque: formation de 2 ans possible dans certaines écoles pour les titulaires du brevet fédéral de technicien-ne ambulancier-ère ou d'une formation professionnelle supérieure dans le domaine de la santé, sous certaines conditions.

Conditions d'admission

- maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée, certificat de culture générale, certificat fédéral de capacité (CFC) ou titre jugé équivalent;
- permis de conduire B;
- concours d'admission.

Remarque: des conditions particulières ou plus restrictives peuvent s'appliquer selon les [écoles](#).

Titre obtenu

- diplôme d'ambulancier ou d'ambulancière ES.

Contenu (à titre indicatif)

- conduite et documentation des interventions;
- coopération, communication et collaboration avec les intervenants;
- techniques d'intervention et soins préhospitaliers: prise en charge professionnelle de patients en situation de détresse, de crise ou de risque;
- technique et infrastructure: gestion des appareils et intégration des technologies de l'information;
- développement: prévention, principes d'éthique et de droit;
- stages en services d'ambulance et stages spécifiques: soins à la personne, anesthésiologie, service d'aide et de soins à domicile, centrale d'appels d'urgence, etc.;
- travail de diplôme.

Remarque: un permis de conduire permettant la conduite des véhicules d'urgence doit être acquis durant la formation.

Pour plus de détails, consulter <http://www.orientation.ch/ecoles>.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Calme et sang-froid
- Capacité à réagir dans l'urgence
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Capacité à supporter la vue du sang
- Résistance nerveuse
- Disponibilité
- Équilibre affectif et psychique
- Discrétion

Perspectives professionnelles

Les ambulanciers peuvent, après quelques années d'expérience, travailler dans des domaines spécialisés des soins d'urgence préhospitaliers, tels que le sauvetage aérien. Ces professionnels sont très demandés sur le marché du travail. Les ambulanciers doivent en permanence actualiser leurs connaissances professionnelles et se tenir au courant notamment de l'évolution scientifique et technologique dans les domaines du sauvetage et de la médecine.

Perfectionnement

Les ambulanciers peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours proposés par les instituts de formation du domaine de la santé et des soins d'urgence, par les hôpitaux et par les organisations du monde du travail;
- brevet fédéral d'opérateur-trice de centrale d'appels d'urgence;
- Bachelor of science HES en soins infirmiers.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/postgrades.

Professions voisines

- Infirmier ES/Infirmière ES
- Infirmier HES/Infirmière HES
- Samaritain/Samaritaine
- Sapeur-pompier professionnel BF/Sapeur-pompier professionnelle BF
- Spécialiste du service de pistes et de sauvetage BF/Spécialiste du service de pistes et de sauvetage BF
- Technicien ambulancier BF/Technicienne ambulancière BF

Adresses

Centre de formation professionnelle santé (CFPS)
École supérieure de soins ambulanciers (ESAMB)
Chemin des Bougeries 15
1231 Conches
Tél.: 022 388 34 30
<https://www.esamb.ch>

École supérieure d'ambulancier et soins d'urgence romande (ES ASUR)
En Budron C8
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél.: 021 614 00 60
<https://es-asur.ch/>

Forum formation professionnelle du sauvetage (Forum FP DS)
c/o BfB Büro für Bildungsfragen AG
Bahnhofstrasse 20
8800 Thalwil
Tél.: 043 388 34 00
<https://www.forum-bb-rw.ch>

Interassociation de sauvetage (IAS)
Bahnhofstrasse 55
5000 Aarau
Tél.: 031 320 11 44
<https://www.ivr-ias.ch/fr/>

Medi
Centre de formation médicale
Soins ambulanciers ES
Max-Daetwyler-Platz 2
3014 Berne
Tél.: 031 537 32 70
<https://www.medi.ch/soins-ambulanciers>

OdASanté
Organisation faïtière nationale du monde du travail en santé
Seilerstrasse 22
3011 Berne
Tél.: 031 380 88 88
<https://www.odasante.ch>

Swiss Paramedic Association
Bahnhofstrasse 7b
6210 Sursee
Tél.: 041 926 07 74
<https://www.swissparamedic.ch/f>